



**SERVICES PARTAGÉS CANADA (SPC)**  
**Invitation à se qualifier (IQ)**  
**pour le processus d'approvisionnement concernant les**  
**PRODUITS D'IMPRESSION DES APPAREILS**  
**TECHNOLOGIQUES EN MILIEU DE TRAVAIL**  
**MODIFICATION #012**

N° de l'invitation à se qualifier	10047402/A	Date	12 Août 2016
-----------------------------------	------------	------	--------------

Bureau émetteur	Services partagés Canada 180, rue Kent, 13 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1P 0B5		
Autorité contractante  (L'autorité contractante est le représentant de SPC pour tous les commentaires et toutes les questions portant sur le présent document.)	Nom	Hamid Mohammad	
	N° de téléphone	613-716-9792	
	Adresse de courriel	Hamid.mohammad@canada.ca	
Date et heure de clôture	2016/08/24 02:00 PM		
Fuseau horaire	Heure avancée de l'Est (HAE)		
Destination des biens ou des services	Sans objet – Processus de sélection préalable uniquement		
Adresse courriel à laquelle la réponse doit être envoyée avant la date de clôture	<a href="mailto:SSC.consultation-consultation.SPC@canada.ca">SSC.consultation-consultation.SPC@canada.ca</a>		
Commentaire	Ce document contient des exigences relatives à la sécurité		



## Amendement 012

### LA PRÉSENTE MODIFICATION À L'INVITATION VISE À :

1. Publier les réponses du Canada aux questions des répondants

À NOTER : Les questions d'éclaircissement sont numérotées par ordre d'arrivée à SPC. Les répondants sont avisés que les questions et réponses ne seront pas nécessairement affichées sur Achats et ventes dans l'ordre.

1.

Question 84 du répondant	<p>Page 13/36 de la pièce jointe 4.1, Critères techniques cotés SIGI-C4 (a) renvoie à « Gouvernance du fournisseur et gestion du changement ».</p> <p>84.1 - Est-il correct de penser que la gestion du changement, dans le cas présent, renvoie aux communications internes et à la gestion du changement de culture et non pas à la gestion des changements techniques ou technologiques (mises à jour de logiciels, nouvelles versions, modifications de micrologiciels, etc.)?</p> <p>84.2 La même page (b) renvoie à "Transition des [...] et des environnements à clients multiples". Veuillez préciser un peu ce scénario ou cette condition.</p>
Réponse du Canada à la question 84	<p>84.1: C'est exact. Cela relève des communications internes et de la gestion du changement de culture.</p> <p>84.2: Veuillez décrire votre expérience et votre méthode en matière de transition d'un ancien environnement où l'équipement provenait de plusieurs fournisseurs au nouvel environnement.</p> <p>On entend par "clients multiples" une seule instance d'un logiciel de gestion de l'impression et/ou d'outils administratifs qui sont exploités au sein d'un centre de données central qui dessert des clients multiples (p. ex., différents ministères ou différents clients commerciaux).</p>
Question 88 du répondant	<p>1.1.6 b) Transition des services et des opérations dans des environnements à fournisseurs multiples et des environnements à clients multiples.</p> <p>Qu'entend-on exactement par clients multiples? En ce qui a trait à cette question, s'agit-il de différents ministères qui utilisent l'équipement appartenant à un ministère en particulier? Mais l'équipement est facturé à un autre ministère?</p>
Réponse du Canada à la question 88	<p>En ce qui a trait à la présente initiative, le terme "clients multiples" désigne une seule instance d'un logiciel de gestion de l'impression d'un fournisseur de service, mais qui dessert des clients multiples (p. ex., différents ministères ou clients commerciaux).</p>
Question 89 du répondant	<p>Il semble y avoir une erreur concernant la section 5.1 (qui fait référence à la « section 01, Code de conduite et attestations – Soumission des Instructions uniformisées 2003 »). Cette version des Instructions normalisées 2003 n'est plus en vigueur dans le site Web du gouvernement du Canada. Selon nous, il faut faire référence au document « 2003 (2014-09-25) Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels (comme il est indiqué à la section 2.1.3), qui comprend la "section 01, Dispositions relatives à l'intégrité – soumission". Veuillez confirmer?</p>



Réponse du Canada à la question 89	Oui. Section 5.1, Code de conduite et attestations – il faut faire référence au document "2003 (2014-09-25) Instructions uniformisées" (comme il est indiqué à la section 2.1.3).
------------------------------------	---

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

=====



Voici un résumé des pièces jointes et des modifications publiées à ce jour relativement à la demande de soumissions :

<b>N° de pièce jointe/modification</b>	<b>Diffusion</b>	<b>Date</b>	<b>Description</b>
Documents d'invitation à soumissionner	Achats et ventes	2016/07/06	Invitation à se qualifier originale
Modification n° 001	Achats et ventes	2016/07/15	Réponse du Canada aux questions # 1, 2, 7  Pièce jointe électronique Version Non PDF : Formulaire IQ 1 et 2, et Pièce jointe 4.1 - Annexe C et Annexe E
Modification n° 002	Achats et ventes	2016/07/18	Réponse du Canada aux questions # 8, 9  Pièce jointe électronique Version Non PDF : Pièce jointe 4.1 - Annexe A, A1, B et B1
Modification n° 003	Achats et ventes	2016/07/20	Réponse du Canada aux questions # 3, 4, 5, 6
Modification n° 004	Achats et ventes	2016/07/25	Réponse du Canada aux questions # 10, 12, 13, 15, 21, 23
Modification n° 005	Achats et ventes	2016/08/01	Réponse du Canada aux questions # 11, 14  Révision à la pièce jointe 4.1 - Annexes A, A.1, B, B.1 Révision à la partie 4
Modification n° 006	Achats et ventes	2016/08/03	Réponse du Canada aux questions # 16, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 35
Modification n° 007	Achats et ventes	2016/08/04	Réponse du Canada aux questions # 31, 33, 34, 36, 37, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 56, 59, 60, 64
Modification n° 008	Achats et ventes	2016/08/05	Réponse du Canada aux questions # 38, 53, 57, 65  Révision à la partie 4
Modification no 009	Achats et ventes	2016/08/08	Réponse du Canada aux questions # 22, 81
Modification no 010	Achats et ventes	2016/08/10	Réponse du Canada aux questions # 42, 54, 55, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 75



<b>N° de pièce jointe/modification</b>	<b>Diffusion</b>	<b>Date</b>	<b>Description</b>
Modification no 011	Achats et ventes	2016/08/11	Réponse du Canada aux questions # 47, 58, 61, 62, 63, 66, 70, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 85, 86, 87  Révision à la partie 3 Révision à la pièce jointe 4.1 SI-O4  Correction à la modification 005, 2è modification
Modification no 012	Achats et ventes	2016/08/12	Réponse du Canada aux questions # 84, 88 & 89